

---

## Circulaires pour organiser la rentrée de 1939.

**Numéro d'inventaire :** 1978.03793 (1-10)

**Type de document :** texte ou document administratif

**Date de création :** 1939

**Description :** Feuilles manuscrites et ronéotées. Pliures.

**Mots-clés :** Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

**Filière :** École primaire élémentaire

**Niveau :** Élémentaire

**Nom du département :** Seine-Maritime

**Autres descriptions :** Langue : Français

Nombre de pages : 10

**Lieux :** Seine-Maritime

## Circulaire urgente.

À la réception de cette note: Les maîtres mobilisés aviseront le directeur du chef lieu de canton qui m'adressera un état recapitulatif pour le 10 sept<sup>bre</sup>.

Les maîtres qui pourraient être mobilisés par la suite m'en aviseront directement.

Tout en laissant à chacun sa liberté de décision, je conseille vivement aux maîtres et maîtresses qui ne l'ont pas encore fait de rejoindre leur poste et de s'y tenir à la disposition des autorités locales.

Les maîtres qui avaient obtenu leur changement en juin ou juillet pourront, sauf avis contraire, que ce soient titulaires ou intérimaires, rester à leur ancien poste s'ils n'ont pas encore déménagé. Chacun devra me faire connaître directement, pour le 6 septembre, quelle décision il aura prise.

En cas de notification radiophonique, s'y conformer.

Bernay, le 1. g. 39.

Inspecteur primaire,  
Signé : Appert.

## Note de service

- 1<sup>o</sup> Les interimaires qui n'ont pas encore rejoint le poste qu'elles occupaient en juillet, doivent le faire immédiatement, quelle que soit leur situation de famille et m'aviser directement dès leur retour.
- 2<sup>o</sup> Les maîtres qui connaissent des titulaires du B.E.- à portion du B.S.- qui seraient disposés à assurer le service d'une classe voudront bien les inviter à m'adresser une demande qui devra porter les indications suivantes: Nom, prénom, date de naissance, diplômes, situation de famille, situation actuelle du mari, adresse au 31 juillet, profession au 31 juillet, profession du mari, résidence actuelle, nombre d'enfants.

Le 15 Septembre 1939.

S. Inspecteur principal, signé: Appart

## Circulaire urgente

Les maîtres mobilisés voudront bien des réceptions de cette note pour le directeur du chq. lieu de canton qui m'adressera un tableau récapitulatif pour le 10 Septembre passé fait.

Les maîtres qui pourraient être mobilisés après réception de cette note voudront bien m'assurer directement.

Voilà, en laissant à chacun sa liberté de décision, je conseille vivement aux maîtres et maîtresses qui ne l'ont pas encore fait de rejoindre leur poste et de s'y tenir à la disposition des autorités locales. Les maîtres devront leur échapper à l'un des deux mouvements de juin et juillet sans dire contraire, rester à leur ancien poste si ils n'ont pas encore donné nage. Cette note intéressé et concerne les informées aussi bien que les titulaires. Chaque maître devra me faire connaître directement pour le 6 Septembre quelle décision il aura pris. En cas de notification radiotéléphonique, s'il y a conformité.

Chambéry 19e 7<sup>e</sup> Septembre 1939

Projet d'un plan de lutte contre l'opposition

P. G. C. M. D.